



Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation : 16/07/2025

PROCES-VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 juillet 2025 à 19h00 le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Nicolas DATAS-TAPIE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Jérôme ARTIGUE, Patrick BRU, Nicolas DATAS TAPIE, Laurent HAEST, Florian PARENT et Pierre SEUBE, Mmes Dominique ARNE, Dominique BARIS.

Absents :

Marie MAURY donne procuration à Dominique ARNE

Céline FAGET donne procuration à Pierre SEUBE

Roger SETAU donne procuration à Dominique BARIS

Régis CINQ-FRAIS

Monique CHAUSSERIE

Jean-Louis GABAS

Secrétaire de séance : Dominique ARNE

La séance est ouverte à 19h00

Monsieur le Maire propose d'ajouter et point à l'ordre du jour :

12. Demande de subvention diagnostic eaux pluviales

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1. Approbation du Procès-Verbal du 05 juin 2025

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. CNAS : retrait des retraités

Monsieur le Maire rappelle que la commune est adhérente au Comité National d'Action Sociale (CNAS), permettant à ses agents, actifs et retraités, de bénéficier d'aides sociales, d'activités culturelles et de loisirs.

Jusqu'à ce jour, la collectivité assurait la cotisation CNAS des agents retraités, permettant leur maintien dans le dispositif.

Cependant, constatant que cette prestation n'est pas utilisée par les agents retraités, il est proposé de mettre fin à cette prise en charge à compter du 1^{er} janvier 2026.

Les retraités conserveront la possibilité d'adhérer au CNAS à titre individuel, s'ils le souhaitent, selon les conditions prévues par le comité.

Monsieur le Maire indique que les agents retraités seront informés de cette décision et des modalités leur permettant une adhésion individuelle.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Point sur la sécurité

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Florian PARENT, conseiller délégué à la sécurité, afin qu'il présente un point sur la sécurité communale.

1°) **Vérifications des installations techniques obligatoires en exploitation des ERP** : Il rappelle que les équipements sont vérifiés annuellement par la société EXPABA. La commune est bien couverte.

2°) **Exercices d'évacuation** : ils doivent être réalisés annuellement. Au niveau des écoles, tout se déroule très bien. Il convient de mettre à jour les conventions avec les différentes associations qui utilisent les locaux.

3°) **Formation des agents** : 2 formations ont été réalisées. La première concernait la manipulation des extincteurs, la seconde les gestes qui sauvent. Tous les agents ont les connaissances de base.

4°) **Défibrillateurs** : le défibrillateur de la salle polyvalente a été déplacé à l'extérieur, celui de la mairie a été positionnée à l'extérieur de la maison des assos puisque l'espace France Services équipe déjà la place. Il pourra être envisagé de proposer une formation aux défibrillateurs aux tournayais

5°) **Défense Extérieur contre l'Incendie** : 22.000 € ont été investis sur la défense incendie depuis plusieurs années. Des points restent à améliorer. Monsieur Parent rappelle l'intérêt d'intégrer la réflexion dans les travaux de voirie.

6°) **Plan communal de sauvegarde** : la mise à jour du PCS est en cours. Les tests trimestriels sont concluants. Monsieur Parent propose 2 nouveaux exercices, le 30/08 et le 23/10 en lien avec le CIPRIM.

Monsieur le Maire rappelle que plusieurs exercices ont déjà eu lieu.

7°) **Distribution par l'Etat du manuel de survie** : en attente de la distribution par l'Etat

Monsieur Parent rappelle que la mairie n'a plus de convention avec les pompiers depuis la mutation de monsieur Claverie. Il indique que dans les années à venir, il conviendra d'entamer une réflexion sur la caserne, qui est à ce jour un peu trop exigüe.

Il remercie Monsieur Jean-Pierre LHEZ pour son implication dans cette mission et rappelle la nécessité d'anticiper son départ à la retraite prévu en fin d'année.

4. Maison Cazaux : autorisation de signature de la convention avec l'EPF

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2025-038 du 5 juin 2025 qu'il convient de reprendre pour une question de rédaction, afin qu'elle soit conforme aux attentes de l'établissement Public Foncier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Signature de la convention avec Mme GIRARD pour travaux assainissement

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la réalisation de travaux d'assainissement sur une propriété privée située au, 26 rue des Côteaux d'Arrêt appartenant à Madame Catherine GIRARD, il est nécessaire d'établir une convention précisant les engagements respectifs de la commune et du propriétaire.

Cette convention porte notamment sur les modalités techniques, administratives et financières de ces travaux, et permet d'encadrer les modalités de remboursement des travaux d'un montant de 3 224.98 € par l'administré.

Monsieur le Maire demande au conseil de l'autoriser à signer cette convention.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. RD 817 - choix des travaux à lancer

Monsieur le Maire rappelle les travaux de réfection de la chaussée qui seront réalisés, par le Département, entre chez Cazaux et Ozon qui devraient débiter le 17 septembre. Il rappelle la volonté du conseil de réaliser de façon concomitante la réfection des trottoirs et le cheminement piéton jusqu'à l'abbaye. Il indique que du FAR 2025 est attribué par le Département sur cette opération. Il présente les différentes solutions possibles pour sécuriser le cheminement piétons, à savoir une barrière en bois ou des gabions.

Compte-tenu du coût de la pose de la barrière bois, il propose de retenir des gabions.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Réserve incendie

Monsieur le Maire rappelle les différents travaux proposés par Monsieur Parent concernant la défense incendie.

Monsieur le Maire propose de retenir une enveloppe financière de 15 676 € HT correspondant au secteur de la rue de la côte, du plagnon et de la rue du Paradis. Il propose de demander une subvention DETR pour engager les travaux de rénovation et de renforcement de la réserve incendie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Caminarros - travaux supplémentaires

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Dastugue concernant les travaux supplémentaires du Caminarros. En effet, cette plus-value est due à la mise en place de buses, la création des délimitations de stabex aux extrémités du chemin, la remise en état des accotements, la création de traversée pluviale ainsi qu'à la création de têtes de pont.

Ces travaux supplémentaires s'élèvent à 15 960,25 € HT.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Sorties ALSH

Monsieur Le Maire informe le Conseil municipal des différentes sorties prévues pendant l'été par le centre de loisirs.

Il propose au conseil de fixer les tarifs des sorties de la façon suivante :

Date	Sortie	Budget	Tarifs					
			quotient 1	quotient 2	quotient 3	quotient 4	quotient 5	quotient 6
11-juil	Accrobranche Lannemezan	862,00 €	18,00 €	19,00 €	20,00 €	21,00 €	23,00 €	25,00 €
17-juil	Sentier pieds nus	525,00 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €	14,00 €	15,00 €	16,00 €
25-juil	Lau Folies - Lau Balagna	625,00 €	13,00 €	14,00 €	15,00 €	16,00 €	17,00 €	18,00 €
01-août	Ludéo - Loudenvielle	704,00 €	15,00 €	16,00 €	17,00 €	18,00 €	19,00 €	20,00 €
08-août	Château de Lourdes	517,00 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €	14,00 €	15,00 €	16,00 €
22-août	Lac d'Orthez	602,50 €	13,00 €	14,00 €	15,00 €	16,00 €	17,00 €	18,00 €

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Avenant au marché de travaux skatepark

Monsieur le Maire rappelle le projet du skate park et informe le conseil municipal d'un avenant qui modifie le montant du marché de travaux et formalise l'interruption du chantier durant 4 jours à cause des conditions de température impropre au coulage du béton. Le montant de l'avenant s'élève à 15 435€ HT faisant passer le montant du marché de travaux de 250 000 € à 265 435 € HT.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il indique également que l'inauguration de cet équipement se tiendra le 27 ou le 28 août à 18h en présence du conseil municipal des Jeunes.

11. Recrutement d'agents contractuels pour le remplacement temporaire d'agents momentanément absents

Monsieur le Maire indique qu'afin d'assurer la continuité du service public et de permettre le remplacement rapide et efficace des agents momentanément absents (pour maladie, maternité, congé parental, disponibilité, formation, détachement, etc.), il est nécessaire d'autoriser de manière générale le recrutement d'agents contractuels.

Cette possibilité est offerte par l'article L332-23 du Code général de la fonction publique, qui permet à une collectivité territoriale de recruter des agents contractuels pour pourvoir temporairement des emplois vacants en raison de l'absence d'un fonctionnaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. Demande de subvention diagnostic eaux pluviales

Monsieur le Maire présente les devis concernant l'élaboration du schéma directeur d'eaux pluviales ainsi que le plan de réseau d'eaux pluviales s'élevant à 53 400€ HT. Ces documents permettent d'obtenir de nombreuses informations sur les réseaux d'eaux au sein de la commune.

Monsieur le Maire propose de demander :

- une subvention de 50% auprès de l'Agence de l'Eau dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'eaux pluviales et le plan de réseau d'eaux pluviales afin d'engager ces études sur la commune pour un montant de 26 700€ HT.

- Une subvention de 20% au Département soit un montant de 10 680 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire rappelle que les marchés de travaux de la tranche 2 de la gendarmerie seront signés le 24 juillet
- A l'occasion de la fête locale, Monsieur le Maire rappelle que le traditionnel vin d'honneur offert par la commune et le comité des fêtes se tiendra dimanche 3 août à 11h45.
- Monsieur le Maire indique que l'hebdomadaire « la semaine des Pyrénées » a réalisé un reportage sur Tournay qui sera offert à l'ensemble de la population.
- Le bulletin municipal est cours de finalisation et sera distribué courant le mois d'août.
- Madame Dominique ARNE indique qu'elle a participé à la journée Elues Locales sur le thème de l'eau. Ces journées réservées aux élues sont très intéressantes.

La séance est levée à 20h30

La secrétaire de séance,

Dominique ARNE

Le Maire,

Nicolas DATAS-TAPIE